



Le 30 septembre, 1er et 2 octobre prochain aura lieu la 4ème édition du festival "Voyage et Aventure" à Saint Valery en Caux. A cette occasion, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, partenaire du festival, lance un jeu concours gratuit qui permettra de gagner un séjour (hébergement) pour 6 personnes à Center Park.

JEU GRATUIT

Festival "Voyage & Aventure"

Avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, partez à l'aventure !

Amateurs de voyages et d'images, du 30 septembre au 2 octobre prochain se déroulera, à Saint Valery en Caux, la 4ème édition du Festival Voyages et Aventures. L'invité d'honneur n'est autre que l'explorateur Gilles Elkaïm, seul homme au monde à avoir parcouru 12 000 kilomètres du Cap Nord de la Norvège au Détroit de Bering pendant 4 ans sans moyen motorisé. Il dédicacera son dernier ouvrage et présentera ses derniers films. L'homme sera entouré de nombreux autres réalisateurs, photographes français et internationaux. Au programme de ces 3 journées, plus d'une vingtaine de films, diaporamas et grands reportages, ainsi qu'une dizaine d'expositions photos - visibles elles, toute une quinzaine - inviteront le public à la découverte de la Norvège, de l'Inde, du Groenland, de l'Afrique ou bien du Yémen ... Sans oublier une exposition et des ateliers "Carnets de Voyage" qui seront organisés pendant le week-end sous la houlette de professionnels éclairés. Cette 4ème édition du festival sera sans nul doute un magnifique rendez-vous du rêve et de l'évasion ...

Comment participer ?

Découpez et renvoyez le coupon-réponse ci-dessous avant le mercredi 28 septembre 2005 minuit à Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, 48 bis route de Veulettes BP T 76450 Cany-Barville. Le cachet de la poste faisant foi. Le tirage au sort aura lieu sous contrôle d'un Huissier de Justice, le vendredi 30 septembre 2005 à 18h30 en l'Hôtel du Casino, port de plaisance à Saint Valery en Caux. Le jeu** est exclusivement réservé aux habitants* de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Le gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi les participants ayant renvoyé un coupon-réponse.

*Ne peuvent participer à ce jeu : le personnel de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et les 85 Conseillers Communaux de la Communauté de Communes. ** Le règlement du jeu est déposé chez Maître Guillaume Petit, Huissier de Justice à Saint Valery en Caux. Remboursement du timbre d'envoi du coupon-réponse sur demande adressée à la Communauté de Communes.

Coupon-réponse



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

JEU GRATUIT Festival "Voyage & Aventure"

Communauté de Communes de la Côte
D'ALBÂTRE